

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 3 avril 2014

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le jeudi 3 avril 2014 à compter de 17 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire-suppléant, Monsieur Jean Lévesque en l'absence du maire, Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du code municipal.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM. Pierre Tougas
Charles Barbeau
Mme Suzanne Lessard Jean Lévesque

Sont absents la conseillère Marie-France Moquin et le conseiller Louis Roy.

Madame Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 25 février 2014 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

RÉS 495-04-14 MODIFICATION DU CALENDRIER MUNICIPAL

ATTENDU la tenue des élections provinciales, le lundi 7 avril 2014;

EN CONSÉQUENCE: Il est proposé par le conseiller Charles Barbeau
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Et résolu à l'unanimité

QUE: Conformément à la loi, le calendrier municipal est modifié pour que la séance du lundi 7 avril 2014 soit reportée au mardi 8 avril, à 19 h.

Lundi 13 janvier 2014 à 19h	Lundi 7 juillet 2014 à 19h
Lundi 3 février 2014 à 19h	Lundi 8 septembre 2014 à 19h
Lundi 3 mars 2014 à 19h	Lundi 6 octobre 2014 à 19h
Mardi 8 avril 2014 à 19h	Lundi 3 novembre 2014 à 19h
Lundi 5 mai 2014 à 19h	Lundi 1 ^{er} décembre 2014 à 19h
Lundi 2 juin 2014 à 19h	

ADOPTÉ

RÉS 496-04-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière